

## **EPRINEX™ Pour-On ad us. vet., solution**

Antiparasitaire pour le traitement d'endoparasites et d'ectoparasites chez les bovins et d'endoparasites chez la chèvre

### **COMPOSITION**

1 ml contient: éprinomectine 5 mg  
Antiox.: E 321  
Excip. ad solut. pro 1 ml

### **PROPRIÉTÉS / EFFETS**

L'éprinomectine, une avermectine, appartient en tant qu'endo-ectocide au groupe des lactones macrocycliques. Ces substances sont liées de façon sélective et avec une haute affinité aux récepteurs de glutamate des canaux d'ions chlore situés dans les neurones et myocytes des invertébrés. Il en résulte une plus grande perméabilité de la membrane cellulaire aux ions Cl, et par conséquent, une hyperpolarisation des cellules nerveuses et musculaires, aboutissant à la paralysie et à la mort du parasite.

Les représentants de ce groupe de substances peuvent également réagir avec d'autres récepteurs des canaux d'ions chlore, par exemple avec ceux qui répondent au médiateur chimique GABA (acide gamma-amino-butyrique).

La marge de sécurité importante de ces substances chez les mammifères s'explique par le fait que ces animaux ne possèdent pas de récepteurs de glutamate au niveau des canaux d'ions chlore, et que chez les mammifères, l'affinité des lactones macrocycliques pour d'autres récepteurs est minime. Normalement, la barrière hémato-encéphalique n'est pas franchie.

### **PHARMACOCINÉTIQUE**

L'éprinomectine exerce une action systémique. Après application topique, la substance est résorbée dans une proportion suffisante (30 % environ). La métabolisation est faible.

L'élimination d'éprinomectine s'effectue essentiellement par les fèces.

### **INDICATIONS**

Chez les **bovins**, traitement et lutte contre les parasites énumérés ci-après:

PARASITES	Adultes	L4	Inhibé L4
<b>Nématodes gastro-intestinaux</b>			
<i>Ostertagia</i> spp.	•	•	
<i>O. lyrata</i>	•		
<i>O. ostertagi</i>	•	•	•
<i>Cooperia</i> spp.	•	•	•
<i>C. oncophora</i>	•	•	
<i>C. pectinata</i>	•	•	
<i>C. punctata</i>	•	•	
<i>C. surnabada</i>	•	•	
<i>Haemonchus placei</i>	•	•	
<i>Trichostrongylus</i> spp.	•	•	
<i>T. axei</i>	•	•	
<i>T. colubriformis</i> *	•	•	
<i>Bunostomum phlebotomum</i>	•	•	
<i>Nematodirus helvetianus</i>	•	•	
<i>Oesophagostomum</i> spp.	•		
<i>O. radiatum</i>	•	•	
<i>Trichuris</i> spp.	•		
<b>Vers pulmonaires</b>			
<i>Dictyocaulus viviparus</i>	•	•	

**Mouches du varron** (stades parasites)

*Hypoderma bovis*, *H. lineatum*

**Mites de gale**

*Chorioptes bovis*, *Sarcoptes scabiei var. bovis*

**Poux**

*Linognathus vituli*, *Haematopinus eurysternus*, *Solenopotes capillatus*

**Mallophages**

*Damalinia bovis*

**Petite mouche de pâturage piqueuse**

*Haematobia irritans*

L'effet intervient dans les 7 jours après l'application.

**Récidives:** A la fin du traitement, une protection supérieure à 28 jours est assurée contre de nouvelles infections par *Ostertagia spp.*, *Cooperia spp.*, *Nematodirus helvetianus*, *Oesophagostomum radiatum* et *Dictyocaulus viviparus* et supérieure à 21 jours contre une réinfection par *Haemonchus placei* et *Trichostrongylus spp.*

\* se voit rarement chez les bovins.

Chez la **chèvre**: traitement et lutte contre les infections par des nématodes (ex. *Haemonchus contortus*, *Teladorsagia circumcincta* et *Trichostrongylus colubriformis*).

**POSOLOGIE / MODE D'EMPLOI**

Pour les bovins 1 ml et pour la chèvre 2 ml d'Eprinex Pour-On par 10 kg de poids corporel, correspondant à 0,5 mg et 1 mg respectivement d'éprinomectine par kg de poids corporel.

**Mode d'emploi**

Application unique sur la peau du dos de l'animal.

**Remarque**

L'application d'Eprinex Pour-On sur des surfaces cutanées fortement souillées risque d'en diminuer l'effet. Par contre, les averses auxquelles pourrait être exposé l'animal, avant ou après le traitement, n'influent pas sur l'efficacité du produit.

Comme après toute utilisation de produit topique, des mesures d'hygiène rigoureuses des mains doivent être observées lors de la traite des animaux en cours de lactation.

En cas de gale sarcoptique sévère, il convient de n'appliquer l'Eprinex Pour-On que sur une peau saine pour assurer une résorption correcte de l'éprinomectine, cette dernière exerçant une action systémique.

## **Traitement contre les varrons des bovins**

L'action d'Eprinex Pour-On est très efficace contre tous les stades du varron du bovin. Il convient toutefois de bien choisir le moment le plus favorable pour le traitement. Ce dernier devrait commencer immédiatement après la fin de l'essaimage de la mouche d'œstre. En effet, si les larves *Hypoderma bovis* sont détruites au moment où elles se trouvent dans des régions vitales de l'hôte, des réactions hôte-parasite indésirables - toutefois pas imputables à l'application d'éprinomectine - ne sont pas exclues. La destruction de l'*Hypoderma lineatum* dans le tissu œsophagien risque de provoquer des météorisations. Lorsque l'*Hypoderma bovis* est détruite dans le canal rachidien, des désordres nerveux (par ex. accès de colère) ou des parésies peuvent se produire. C'est pourquoi il convient de traiter les bovins soit avant, soit après le développement des stades larvaires de la mouche du varron. Les animaux qui ont été traités avec Eprinex Pour-On après la fin de l'essaimage peuvent de nouveau, pendant la saison d'hiver, subir un traitement contre les endoparasites, mites de gale ou poux, sans qu'il y ait un risque de provoquer des réactions par rapport aux mouches d'œstre.

## **Surdosage**

Lors d'application de concentrations croissantes (allant jusqu'à 10 fois la dose thérapeutique), des symptômes toxiques consistant en une mydriase passagère ont été observés. Il n'existe pas d'antidote.

## **LIMITATIONS D'EMPLOI**

### **Contre-indications**

L'emploi est strictement externe.

### **Précautions**

Des résistances se sont formées en Suisse chez les nématodes gastro-intestinaux des chèvres (essentiellement *Haemonchus contortus*). En cas de non-efficacité du traitement, l'existence d'une résistance devrait être examinée et, le cas échéant, le traitement poursuivi avec une autre classe d'antiparasitaire.

Les avermectines peuvent éventuellement être mal tolérées chez les autres espèces. Des cas d'intolérances ont été rapportés chez les chiens- en particulier les Colleys, les Bobtails et les races apparentées et croisées. Ceci est aussi valable pour les tortues.

## **EFFETS INDÉSIRABLES**

Aucun n'a été observé jusqu'à ce jour. Au cas où vous constateriez un effet secondaire indésirable chez votre animal, veuillez le signaler immédiatement à votre vétérinaire.

## **DÉLAIS D'ATTENTE**

Tissus comestibles: 15 jours

Lait: 0 jour

## **INTERACTIONS**

Une vaccination contre les vers pulmonaires, exécutée auparavant, ne devrait être suivie d'un traitement par Eprinex Pour-On qu'au bout de 14 jours au minimum après la deuxième vaccination.

## **REMARQUES PARTICULIÈRES**

### **Stockage et conservation**

Médicament à maintenir hors de portée des enfants.

Conserver à température ambiante (15-25°C), à l'abri de la lumière. En cas d'exposition intensive à des rayonnements, l'éprinomectine subit une dégradation photolytique.

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption indiquée sur le récipient. Conservation après ouverture de l'emballage jusqu'à la date de péremption « Exp. » imprimée sur le récipient.

Le récipient ne doit pas être stocké avec le dispositif de dosage vissé dessus, c'est pourquoi il faut enlever le dispositif de dosage après chaque utilisation et le remplacer par le bouchon.

### **Précautions à prendre par l'utilisateur**

Il faut éviter de manger ou de boire au cours de l'application de l'Eprinex Pour-On. Du fait que le médicament peut produire une irritation de la peau et des yeux au moment de l'application, une prudence particulière est de mise. Lors d'un contact avec la peau par inadvertance, la zone cutanée touchée sera nettoyée immédiatement avec de l'eau et du savon. En cas de giclures dans les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau; au besoin, consulter un médecin.

### **Innocuité vis-à-vis de l'environnement**

L'éprinomectine est essentiellement excrétée avec les fèces des animaux traités, qui contiennent surtout la substance active inchangée.

Selon les études réalisées, l'éprinomectine, après excrétion, est liée aux éléments du sol, d'où la substance sera libérée si lentement qu'un passage d'une quantité importante dans les eaux n'est pas à craindre.

L'éprinomectine libre pouvant présenter un danger pour les poissons et certains organismes vivant dans l'eau, les récipients et restes de médicaments devraient être éliminés de manière à assurer leur innocuité.

## **PRÉSENTATION**

Flacons de 250 ml, 1000 ml, 2500 ml et 5000 ml

### **Titulaire de l'autorisation**

Boehringer Ingelheim (Schweiz) GmbH, Bâle

Swissmedic No. 54'259 (A)

Code ATCvet: QP54AA04

Mise à jour de l'information: Août 2015